



DU PROJET DE VIE AU PROJET PERSONNALISÉ

Les lois du 2 janvier et du 4 mars 2002, celle du 11 février 2005, mais aussi les lois récentes de modernisation de notre système de santé et d'adaptation de la société au vieillissement renforcent le droit des personnes à disposer d'un accompagnement adapté qui les prenne en compte dans toute leur singularité : leurs besoins, leurs attentes, leurs désirs, leurs fragilités mais aussi et surtout leurs potentialités et leur propre projet. Ainsi, c'est à partir du projet de vie de la personne et de l'évaluation de sa situation individuelle que peut se coconstruire le projet personnalisé.

Questionner ces notions, approfondir leurs liens avec les missions des établissements et services constituent un préalable pour penser et bâtir l'outillage qui permette leur concrétisation.

Cette formation s'adresse tant aux acteurs du secteur social et médico-social concernés par des accompagnements de moyenne et longue durée qu'aux acteurs du secteur sanitaire accompagnant des personnes atteintes de maladies chroniques. Elle sera animée conjointement par un représentant d'usagers et par un consultant-formateur.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire relatif aux notions de « projet de vie » et de « projet personnalisé » et clarifier les représentations de ces deux notions ainsi que celle d'évaluation
- Identifier les étapes-clés de coconstruction du projet personnalisé
- Se familiariser avec les enjeux éthiques du projet de vie et du projet personnalisé

 **7 et 8 novembre 2018**

 **Paris**

 **632 €**
par personne

 **2 jours**

 **01 53 98 95 03**
 **formation@fehapp.fr**

Prérequis

Connaissances professionnelles relatives à la fonction exercée

CONTENU

Les notions de projet concernant la personne dans le secteur sanitaire, social et médico-social

Histoire des notions de projet de vie, de projet de soins et de projet personnalisé : leur émergence dans les textes
La sémantique et ses déclinaisons
Les différences de points de vues : projet « de » la personne, projet « pour » la personne
Les références ANESM et HAS

Le projet de vie : un statut à part

Les déterminants du projet de vie : situations, représentations, aspirations, contraintes
Émergence du projet de vie
Accompagner dans la formulation du projet de vie

L'évaluation de la situation individuelle

Le recueil des informations auprès et avec la personne et de son entourage
L'évaluation multidimensionnelle
L'analyse partagée du possible et du souhaitable

La coconstruction du projet personnalisé dans le parcours de santé

Reconnaissance mutuelle et processus de participation de la personne
Du projet de vie et de l'analyse de la situation à la phase de décision : des objectifs partagés ; des actions à mettre en œuvre, des zones de vigilance à identifier...
Le projet personnalisé et ses articulations :
- avec le projet d'établissement ou de service
- avec le contrat de séjour / DIPC, le projet / contrat de soins
La mise en œuvre et la coévaluation

Questions éthiques et pratiques autour du projet de vie et du projet personnalisé

Situations de fin de vie, sexualité, troubles psychiatriques et/ou neurologiques
Questions de confidentialité et de vie privée, etc.

PUBLICS

- Cadres dirigeants et cadres intermédiaires
- Infirmières
- Éducateurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive alternant :**
- apports théoriques et méthodologiques
 - ateliers en sous-groupes
 - analyse des pratiques
 - échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Consultant-formateur dans le secteur sanitaire, social et médico-social
- Représentant d'usagers concerné par la maladie chronique